RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 25/05/2023

# Attention au risque d'erreur médicamenteuse avec la nouvelle pipette de Théralène

**Information destinée aux médecins généralistes, pédiatres, psychiatres, gériatres, pharmaciens de ville et hospitaliers**

- La pipette doseuse est dorénavant graduée uniquement en milligramme (mg)
- Les graduations sont à 5 mg, 10 mg, 15 mg, 20 mg d'alimémazine.
- La mention « *Attention pipette doseuse graduée en mg* » est ajoutée sur les boites.
- Le premier lot contenant cette nouvelle pipette sera mis sur le marché à partir de fin mai 2023.



Nouveau conditionnement des boîtes Théralène 4%

Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé